

## CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du Mardi 22 décembre 2015

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANIEL, Patrick MADI, Jean FERLIER, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Delphine VALIN-HOBBE, Vincent GUILLOUËT, Isabelle COT, Philippe CORTES

Absents excusés : Mesdames Marie-France PUGET qui a donné pouvoir à Claude DUMONT, Catherine BONNOUVRIER qui a donné pouvoir à Robert de KERVÉGUEN, Anna FAUVET qui a donné procuration à Catherine DANIEL, Anick PERTUISOT a donné pouvoir à Isabelle COT,

-----

La séance est ouverte à 20 h 30.

Monsieur Vincent GUILLOUËT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 24 novembre 2015.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

#### SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

##### - Réunion de quartier avec les habitants de la Gaudière :

La réunion de quartier avec les habitants de la Gaudière a eu lieu le 28 novembre dernier et a permis d'accueillir plus de 70 personnes à la satisfaction du conseil municipal.

A la suite de cette réunion, Monsieur René Lockoki s'est porté volontaire pour être référent dans son quartier dans le cadre de la démarche « participation citoyenne » - voisin vigilant.

Une information sera mise dans la prochaine édition des Échos pour faire appel à d'autres volontaires.

##### - Implantation temporaire d'une station de mesure de bruit :

Le responsable du laboratoire de mesure de Bruitparif nous informe que la station de mesure chemin des murets ainsi que la valise de mesure chez Monsieur Porté ont été retiré le 14 décembre.

Il nous précise que si le projet de modernisation de la ligne SNCF Serqueux-Gisors se réalise avec une possible arrivée de fret ferroviaire sur cette ligne actuellement empruntée entre autres par la ligne J du Transilien (enquête publique repoussée), ils seront amenés à refaire des mesures chemin des murets.

Monsieur Christian EVRARD donne des précisions sur les moyennes des indicateurs acoustiques standards relevés chemin des murets sur un mois ce qui fait apparaître une moyenne globale pondérée (indice LDEN) de 71,8 dbA.

Pour information,

bruit courant = 45 dbA à 65 dbA

niveau bruyant = 66 dbA à 85 dbA

niveau dangereux à partir de 85 dbA.

Monsieur le Maire considère qu'il serait intéressant de comparer avec les mesures effectuées par le Conseil Général du Val d'Oise à la demande de l'ASVV. Monsieur Christian EVRARD est chargé de faire cette étude.

Une discussion s'engage sur d'éventuelles mesures pour réduire les nuisances sonores de la RD 14 (limitation de vitesse, installation d'un radar).

Monsieur Robert de KERVÉGUEN rappelle que la RD 14, avant la réalisation de l'échangeur, était une zone accidentogène.

- **La Poste :**

Monsieur le maire a adressé un courrier à Monsieur Eric VERDONCQ de la Direction de la Poste pour le remercier d'avoir porté une particulière attention à la commune de Vigny dans le projet d'implantation de maison de services au public et lui confirmer tout l'intérêt que nous portons à ce projet, Vigny bénéficiant de nombreux atouts à faire valoir.

Monsieur Eric VERDONCQ de la Direction de la Poste a rencontré le secrétaire général de la Préfecture le 8 décembre dernier et a contacté plusieurs opérateurs, certains sont favorables et d'autres pas intéressés tout en nous faisant part des difficultés à avoir les réponses de tous les opérateurs consultés.

Il est suggéré d'associer la mission locale et de proposer des bornes interactives avec un projet intergénérationnel de partage de connaissance entre les jeunes et les seniors.

Des informations sont données sur la fréquentation du bureau de poste plus conséquente que supposée mais l'activité courrier est en baisse chaque année.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN considère qu'il faut œuvrer pour la défense de la poste dans la pluralité de services.

- **Câble électrique Gaudière :**

L'ERDF vient de nous confirmer que le tronçon de câble électrique liaison Trapil – transformateur la Gaudière sera changé dans le courant du premier semestre 2016.

- **Subvention réserve parlementaire :**

Nous venons de recevoir la notification de la subvention accordée par le Ministère de l'Intérieur le 23 octobre 2015 d'un montant de 9 680 € au taux de 34,99 % sur une dépense subventionnable de 27 664,20 € HT au titre de la réserve parlementaire (sénateur Alain Richard) pour la réhabilitation du logement communal situé 12, rue du Général Leclerc (ancien appartement de Mme Cauchois).

- **Distribution de colis de Noël :**

Monsieur le Maire tient à remercier Madame Marie-France PUGET et les membres du CCAS pour le choix du colis de Noël pour les seniors et pour leur implication dans la distribution de ces colis. Cela permet d'avoir un temps d'échanges et d'écoute avec les personnes.

Le budget a été respecté :

dépense prévisionnelle = 3600,00 €

dépense réalisée = 2 938,00 €

- **Arbre de Noël :**

Monsieur le Maire tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de l'arbre de Noël et notamment Cécile Bujéau, Laure Busso et Aurélie Mahé qui ont participé avec Catherine Danel au choix et à l'achat des jouets chez Leclerc.

108 enfants nés entre 2009 et 2015 ont été invités avec leur famille à cette manifestation.

Le budget a été respecté pour l'achat des jouets :

dépense prévisionnelle = 1 166,00 €

dépense réalisée = 1 088,50 € pour 106 enfants soit un coût moyen par enfant de 10,22 €.

- **Site des Ormeteux Sud :**

Nous venons de recevoir du bureau d'études E.V.A. des éléments de réponse suite à l'expertise réalisée par Monsieur Gilles Laage préalable à la rétrocession des espaces communs, des voiries et des réseaux du site des Ormeteux Sud au domaine public et à la réunion sur site du 30 Septembre dernier en présence du Maire, de Monsieur Claude Dumont maire-adjoint, Monsieur Daniel Cadet représentant l'ASL des Ormeteux, Madame Annick de Traversay, Monsieur Gérard Malassis, aménageur Artenova et des représentants du bureau d'études E.V.A. Monsieur Cyrille Godeby et Madame Nathalie Beguin.

Cette réponse va être étudiée plus longuement et ce dossier sera présenté à la prochaine réunion.

**COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE :**

Le maire passe la parole à Madame Isabelle COT, en l'absence d'Anick Pertuisot.

- **Téléthon :**

Pour la deuxième année consécutive, la caserne des pompiers de Vigny accueillait le Téléthon samedi 6 décembre de 11 heures à 17 heures.

Les diverses activités proposées ont permis de reverser la somme de 1 957,79 € au Téléthon, soit une augmentation de 12,70 % par rapport à l'année 2014 (1 709,20 €).

Au niveau du canton, Vigny se trouve à la deuxième place, Longuesse ayant reversé la somme de 5 881,50 €. Pour l'ensemble de l'ancien canton, les résultats s'élèvent à 16 705,24 €.

Cette journée fut une réussite grâce à tous les participants et a renouvelé l'année prochaine. Des félicitations sont adressées aux organisateurs.

Madame Anick Pertuisot est chargée de prendre des renseignements sur les karts dans le cadre d'une éventuelle acquisition pour notre école (coût, sécurité, normes à respecter pour l'utilisation de ce type de matériel par des enfants dans une cour d'école).

- **Arbre de Noël :**

La manifestation de l'arbre de Noël a été appréciée par les parents et les enfants. Un spectacle peut être un peu long pour les plus petits. Des remerciements pour le Père Noël.

Une discussion s'engage sur le jour de cette manifestation, vendredi soir ou samedi matin et sur le budget alloué au spectacle et des prestations plus qualitatives.

- **Soirée Cotton-Club :**

Un projet en commun avec le SIMVVO est envisagé le samedi 9 avril style Cotton-club – cabaret. Le SIMVVO prendrait en charge la partie artistique et la mairie l'organisation de cette soirée.

### **COMMISSION Parc Locatif :**

Monsieur Claude DUMONT a réuni la commission parc locatif le 16 novembre au sujet de l'attribution du logement situé 12, rue du Général Leclerc (ancien appartement de Mme Cauchois).

Ce logement se compose de 3 pièces principales d'une superficie de 66 m<sup>2</sup>. Il sera refait à neuf.

La commission a examiné deux demandes et propose de l'attribuer à Monsieur CORNESSE compte tenu de sa situation familiale. Cet appartement actuellement en travaux pourrait être mis en location à la fin du mois de mars.

Un logement de 2 pièces situé au rez-de-chaussée du 42, rue Beaudouin (ancienne gendarmerie) va se trouver libéré fin janvier.

### **COMMISSION « TRAVAUX » :**

Le maire passe la parole à Messieurs Claude DUMONT et Patrick MADI afin qu'ils fassent le point sur les travaux.

#### **- Appartement de Madame Cauchois :**

Les travaux d'électricité en régie ont commencé. Une consultation est en cours pour le reste des travaux.

#### **- Bâtiment de la Gaudière :**

La commission des travaux s'est réunie et il a été décidé de consulter un programmiste sur cette opération afin d'étudier la solution économique la plus pertinente avec deux choix possibles :

- 1 - confier la réalisation au Pact Arim
- 2 - la commune réalise les travaux en faisant appel à un maître d'ouvrage.

Une discussion s'engage sur l'amortissement des différents travaux de réhabilitation des logements communaux (coût des travaux par rapport à la recette des loyers).

#### **- Clocher de l'église :**

Deux entreprises ont été consultées pour les travaux sur le clocher de l'Église (entreprise Treccani et les établissements Mignot), le prix est du simple au double. Il convient de lancer une consultation avec un cahier des charges.

#### **- Lavoir :**

Nous sommes en attente d'un devis pour la remise en état du lavoir.

#### **- Isolation phonique du réfectoire de la cantine :**

La société TEXAA nous a fait parvenir un devis pour l'isolation phonique du réfectoire de la cantine s'élevant à 6 845 € HT.

#### **- Maison des associations :**

La Société TEXAA a également chiffré l'isolation phonique de la salle du rez-de-chaussée de la maison des associations. Le coût s'élève à 1 653 € HT. Cette dépense sera prise en charge partiellement sur le budget du CCAS.

Monsieur le Maire a l'intention de demander le solde aux associations qui organisent des activités dans ces locaux.

#### **- Écoles :**

Des travaux de peinture et d'isolation sont également à prévoir aux écoles.

## **COMMISSION ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, URBANISME :**

Le président passe la parole à Madame Delphine VALIN HOBBE, vice-présidente de la commission environnement, patrimoine, urbanisme.

### **- Remise en état du tableau mise au tombeau :**

Madame Delphine VALIN HOBBE donne connaissance du dossier concernant la sauvegarde et la remise en valeur du tableau « la mise au tombeau » situé à l'église de Vigny.

Des devis ont été sollicités pour la restauration de la toile et du cadre et des renseignements ont été pris pour obtenir des subventions (PNR - fondation du patrimoine).

Une discussion s'engage sur le mécénat populaire type crowdfunding tel que kiss kiss bank bank – hello merci et lendopolis.

Sur proposition du maire, Madame Delphine VALIN-HOBBE transmettra au conseil municipal l'étude réalisée sur ce projet.

## **INDEMNITE DE CONSEIL DU COMPTABLE PUBLIC POUR 2015 :**

Cette année, suite à la fermeture de la perception de Vigny, la Mairie de Vigny a été rattachée à la perception de Marines.

Sur proposition du maire et compte tenu de la qualité des services rendus par le nouveau comptable public, le conseil municipal décide de verser l'intégralité demandée par Madame Carole Badalian soit un taux de 100 % pour une indemnité brute de 427,40 € pour l'année 2015.

## **ANCIEN GARAGE COMMUNAL :**

Le maire rappelle que le conseil municipal, lors de la dernière réunion, a donné son accord pour déclasser l'ancien garage communal figurant dans le domaine public afin de l'incorporer dans le domaine privé de la commune en vue de le mettre en vente.

Il a rencontré Monsieur Bordereau de l'Agence Century 21 qui est intéressé par ce local pour y créer une agence immobilière.

Il a fait une proposition d'acquisition au prix de 50 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la vente de ce bien à Monsieur Bordereau au prix de 50 000 €.

Le maire rappelle que le PLU impose la création d'une place de stationnement.

Les membres présents suggèrent de solliciter Monsieur Bordereau pour une action de mécénat dans le cadre de la restauration du tableau « mise au tombeau ».

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

L'article 79 de la loi NOTRe permet la suppression de l'obligation légale de créer un CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants.

La suppression des CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants doit être décidée par délibération, la dissolution devant intervenir au 1er janvier qui suit la date de la délibération.

La dissolution du CCAS autorise la commune à exercer directement les compétences ainsi transférées.

Le Conseil Municipal décide le maintien du Centre Communal d'Action Sociale de Vigny.

## **ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES MAIRES ET ADJOINTS DE L'ANCIEN CANTON DE VIGNY :**

L'amicale des maires et adjoints de l'ancien canton de Vigny s'est réunie en assemblée générale le 15 décembre dernier en présence du sénateur Alain RICHARD.

Plusieurs thèmes ont été abordés dont la présentation de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 par Monsieur Bruno Mouget, directeur du respect des lois et des libertés locales à la préfecture du Val d'Oise.

### **P.N.R. – ETUDE MICRO-MOBILITES :**

Le maire passe la parole à Madame Isabelle COT qui a été contactée par Sandrine Chauffour, chargée de mission animation, plan climat afin que la commune de Vigny soit commune test dans le cadre d'une étude sur les micro-mobilités (déplacements de moins de 3 km).

L'objectif est d'étudier la possibilité de se déplacer autrement que tout seul dans sa voiture et de valoriser la marche à pied et le vélo, notamment pour les déplacements courts.

Cette étude serait portée par la Région Ile-de-France et prendrait en charge l'étude des déplacements sur la commune, la définition de parcours de mobilité et une animation pour « tester » ces parcours.

La commune de Vigny, de par ses commerces de proximité, les bus, le collège et la vélo-route Paris-Londres, a été sollicitée par le PNR pour cette étude.

### **TIM BUS :**

Un responsable des transports Tim bus nous a contacté concernant l'équipement d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs (SAEIV) dans leurs véhicules et à certains arrêts.

Ce système permet :

- la géolocalisation des véhicules informant ainsi les clients de l'arrivée du car en temps réel
- l'annonce sonore et visuelle du prochain arrêt à bord du véhicule
- l'annonce sonore de la ligne et de sa destination à l'extérieur du véhicule...

Monsieur Claude Dumont a pris contact avec la personne pour convenir d'un rendez-vous à l'arrêt « Bord'Haut de Vigny » et définir l'emplacement et le branchement des bornes d'information voyageurs.

Tim bus dessert la ligne 95 04 – Bray-et-Lu / Pontoise (arrêts sur les bretelles de l'échangeur RD14/RD169).

### **COLLEGE : DEMANDE DE SUBVENTION PROJET INTERGENERATIONNEL :**

Le maire passe la parole à Madame Catherine DANIEL au sujet de la demande de subvention pour le projet Chronos de Littérature sollicitée par le collège de Vigny.

Les objectifs du projet sont :

- favoriser les liens et les échanges intergénérationnels (rencontre entre des élèves de 3<sup>ème</sup> et des seniors)
- développer le goût de la lecture chez les jeunes
- permettre à des personnes de tous âges de réfléchir sur la valeur des étapes du parcours de vie.

Cette demande est soutenue par Mme Stéphanie Schulmann, principale du Collège.

Le coût de ce projet est de 393 € pour l'achat des livres et 3 440 € pour le salaire de l'artiste.

La CCVC a accordé une subvention de 1 670 € et la bibliothèque de Vigny va offrir des livres.

Le Conseil Municipal décide de soutenir ce projet en allouant une subvention de 500 €.

### **S.I.M.V.V.O. :**

Le syndicat intercommunal de musique du vexin et du val de l'Oise s'est réuni le 3 décembre.

A l'ordre du jour, le débat budgétaire 2016 portant sur les cotisations des communes dont le mode de calcul actuel est :

- cotisation par habitant : identique pour toutes les communes
- cotisation par élève définie par strates démographiques
- cotisation ville-antenne pour les 6 communes où se déroulent les cours (6 500 €).

Madame Maigret a présenté des hypothèses de répartition des participations communales qui a donné lieu à débats à savoir :

Cotisation par habitant identique pour toutes les communes avec cotisation par antenne diminuée puis

Cotisation par habitant défini par strates démographiques avec cotisation par antenne diminuée.

Monsieur le Maire de Vigny est intervenu car il considère que la part de la commune de Vigny est très importante à la fois au niveau de la cotisation par habitant que celle de ville-antenne et il souhaiterait que la répartition soit revue.

En ce qui concerne Vigny, ils reconnaissent que la participation est trop forte. L'un des participants a suggéré que l'on calcule la participation ville antenne au prorata du nombre d'habitants. Une majorité se dégageait pour le maintien d'une participation ville antenne.

Les communes ne veulent pas entendre parler d'augmentation aussi importante et ont demandé de retravailler sur d'autres scénarii.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

L'INSEE vient de nous communiquer la population légale de Vigny en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 :

	1 <sup>er</sup> Janvier 2016 :	1 <sup>er</sup> Janvier 2015 :
Population municipale :	1 080	1 065
Population comptée à part :	21	20
Population totale :	1 101	1 085

### **GALETTE ET REPAS DES ANCIENS :**

Les seniors seront invités à partager la galette des rois le jeudi 21 janvier et seront conviés au repas des anciens le 24 mars 2016.

### **CEREMONIE DES VŒUX :**

La cérémonie des vœux de la commune aura lieu le samedi 23 janvier à 11 heures, salle des fêtes.

Cette année, contrairement aux années précédentes, tous les habitants de Vigny seront invités. Le maire remercie le conseil municipal pour l'aide qu'il pourrait apporter au service lors de cette manifestation.

### **REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Les dates de réunions du Conseil Municipal ont été arrêtées pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016, à savoir :

- Les mardis 26 janvier - 23 février - 29 mars - 26 avril - 31 mai - 28 juin.

### **REUNIONS :**

- Réunion de travail du conseil municipal : le samedi 09 janvier 2016 à 10 h 00 à 11 h 00
- Réunion de quartier (bourg) : le samedi 13 février 2016 à 10 h 00
- Réunion des nouveaux habitants : le samedi 12 mars 2016 à 10 h 30

### **REUNIONS DES ENTREPRISES DE LA CROIX JACQUEBOT:**

Le Maire propose d'organiser une réunion avec les industriels de la Croix Jacquobot au mois de février. Un temps d'échanges où il pourrait être abordé le stationnement et le devenir de la coulée verte.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Madame Catherine DANIEL propose d'organiser, comme l'an dernier, un dîner avec les élus et les conjoints le vendredi 12 février.
- Monsieur Christian EVRARD fait savoir que l'entreprise ATC TP doit réaliser des travaux de déconnexion des eaux pluviales du Bord'Haut du 5 au 7 janvier prochain.
- Monsieur Claude DUMONT remercie l'association Vigny-Loisirs pour la fourniture de 3 sapins qui ont été mis dans la commune (parking de la mairie – parking place d'Amboise – devant la supérette).

La séance est levée à 23 h 15.